

**CONTRAT DE Traitement de co-substrats**

**1 - LES PARTIES**

Le présent contrat est conclu entre :

.....  
**Représenté par** .....

**Désigné ci-après par exploitant**

et

.....  
**Représenté par** .....

**Désigné ci-après par Fournisseur**

**2 – OBJET du contrat**

Ce contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles le exploitant récupère et traite les sous-produits provenant du Fournisseur.

**3 - DURÉE et entrée en vigueur du contrat**

Ce contrat est établi pour une durée de .....

Ce contrat prend effet à la signature des deux parties

**4 – Nature du produit transformé :**

Description et composition en matière de base :  
Origine (description du process)

Qualité : penser au points suivant : matière, % de MS, matière organique, métaux lourds, produits chimiques, désinfectants, antibiotiques, température...

Conditionnement :

Quantité annuelle :

Quantité disponible par livraison :

Classement éventuel nomenclature déchet

Si sous-produit animal préciser la catégorie : 2 ou 3

Préciser si hygiénisation ou process équivalent (1 h à 70°C) ?

#### **5- Les engagements du fournisseur :**

Qualité constante

Prévenir si changement de process

Conditionnement constant, prévenir si changement

Pas de mélange avec d'autres sous-produits

Sur des analyses de produits régulière : périodicité à définir ?

Définition des relations d'information et d'enlèvement avec le exploitant

Choix commun du laboratoire d'analyse

Livraisons ou disponibilités, périodicité

#### **6 – détail des prestations de l'exploitant :**

- Analyse ?
- Enlèvement ?
- transport ? modalité
- réception modalité
- stockage
- traitement : hygiénisation méthanisation
- épandage....
- Suivi ....

#### **7- Les engagements de l'exploitant :**

Prévenir si changement de process méthanisation

Prévenir si changement de modalité de réception

Informé sur la filière de traitement

Informé en cas d'arrêt ou de problème

Assurer un suivi des déchets : date d'entrée, hygiénisation, durée de rétention méthanisation, durée de stockage et épandage

Production éventuelle d'un certificat de filière d'élimination

Si transport engagement de ne pas abandonner les déchets dans la « nature »

#### **8 –Ce qui n'est pas compris dans le contrat : à définir**

L'enlèvement ?

Le transport ?

L'analyse du substrat ?

L'hygiénisation ?

....

#### **9- Les garanties :**

sur la qualité des substrats,

sur les quantités minimum traitées,

sur la qualité du process de traitement

#### **10 -Les clauses financières :**

prix traitement : xxxxx€/t HT

prix transport : XXXX€/t HT

prix traçabilité :xxx€/an HT rapport d'élimination...

**Formule de révision des prix :**

Tenir compte des coûts d'évolution du transport (épandage), de la main d'oeuvre (temps passé)....

**11- les modalités de paiement,**

Facturation.....

**12- Les pénalités en cas de non respect des clauses ou dysfonctionnement**

**13- Modalité de modification et renégociation du contrat**

Modification d'un commun accord, sur demande écrite d'une des parties ou en cas d'évolution de la réglementation

Dans ce cas, rédaction d'un avenant.

**15- la résiliation par le vendeur ou l'acheteur et pénalités en découlant**

Par lettre recommandée avec AC au moins 3 mois avant, sinon pénalités à définir

**Les cas particuliers : force majeure....à définir**

Modification de la réglementation

**16- Les modalités pour règlement litige devant le tribunal**

Fait à ....., le

En 2 exemplaires originaux

*LE FOURNISSEUR*

*LE EXPLOITANT*